

**Le journal de la section**

# Ensemble



# Choisissons la bonne voie

# Marc MAYEU



## A mon avis...

### Octobre 2017

#### Sommaire

Edito...	2/3
InOui...	4/5
Les Lobbys...	6
Ripostons...	7
Hausse de la CSG...	8/9
Actualité en dessins...	10/11
Hiroshima...	12
Lu dans la presse...	13
Start Up...	14/15
Communiqué UCR...	16
Historique de la CSG...	17
De tout, un peu...	18
Brèves de la section...	19

#### Bonne lecture

**N**e vous avais-je point dit dans mon édito de notre journal de juillet que ce président Macron n'était bon que pour les riches ?!?

Il me semble que oui !

Après un été, torride... pluvieux... bref, tout part à vau-l'eau, même la météo !

Notre « bon » Edouard Philippe, chef d'orchestre du gouvernement godillot de Macron annonce et attaque à tours de bras les différentes réformes, Oh ! pardon ! les transformations ( ça passe mieux aux yeux des Français !) du projet Présidentiel pour qui, si peu de monde a voté, mais qui du fait de la règle démocratique, a réussi le hold up du siècle.

Je ne vous fais pas la liste des « transformations », vous les connaissez aussi bien que moi. Mais globalement, aucune révolution réelle dans ces transformations, si ce n'est que c'est dans la continuité des orientations des gouvernements Sarkozy et Hollande, qui déjà ne faisaient que suivre les prescriptions de la sacro-sainte « Europe ».

Ils sont en train d'assassiner ce qui reste du projet mis en place au sortir de la seconde guerre mondiale par le conseil national de la résistance, projet beaucoup trop humaniste à leurs yeux.

Ils sont en train d'assassiner tous les conquies sociaux par nos anciens qui d'ailleurs étaient de la même veine que ceux du CNR.

Le capital a soif de vengeance. Il n'y aurait plus d'argent ! il faudrait payer une dette dont nous ne sommes même pas responsables, c'est eux qu'ils l'ont générée. Pendant ce temps-là...

En 22 ans, le produit intérieur brut (PIB) français a à peine doublé, passant de 1259 milliards d'euros en 1996 à 2222

en 2017. Dans le même temps, la fortune des 500 personnes les plus riches de France a été multipliée par sept, passant de 80 à 571 milliards d'euros de 1996 à 2017. La fortune cumulée des 10 Français les plus riches a été multipliée par 12.

Le nombre de milliardaires en France est passé d'une dizaine en 1996, à maintenant plus de 90 (Source journal Challenges).

La misère persiste en France, l'un des pays les plus riches au monde. La France compte 2,3 millions de personnes vivant avec moins de 672 euros par mois et 1,9 million de bénéficiaires de l'aide alimentaire. La grande pauvreté demeure en France. Le seuil de pauvreté le plus utilisé en France, celui à 60 % du niveau de vie médian, vaut 1 000 euros mensuels pour une personne seule. Sous ce seuil, on trouve à la fois des personnes qui vivent dans la misère, mais aussi des familles modestes qui disposent d'un logement et de conditions de vie plus décentes. Combien sont réellement les plus pauvres ? Plusieurs méthodes permettent de le savoir : le taux de pauvreté à 40 % du niveau de vie médian, le nombre d'allocataires des minimas sociaux, celui des mal-logés et enfin des bénéficiaires des banques alimentaires.

## De ce monde-là, on en veut plus !

Mot d'ordre unitaire des affiches sur Le Havre appelant aux manifs et grèves... il me plait bien !

La première journée de grève et de mobilisation a été une réussite.

La politique du gouvernement sous la dictée du capital et de la finance frappe tous azimuts : jeunes, retraités, salariés du privé, agents du public, précaires (dont les contrats aidés), services publics, secteurs industriels...

Il nous faut transformer en action le mécontentement qui gagne. La CGT se félicite des luttes à venir, qui contribuent toutes à l'élévation du rapport de force.

Le 28 septembre, ce sont les retraités dans un cadre unitaire large qui ont battu le pavé autour des questions du pouvoir d'achat, d'augmentation de la CSG. Toutes les journées de mobilisation professionnelle et interprofessionnelle ne s'opposent pas mais permettent au contraire d'amplifier la mobilisation.

## Un processus de lutte pour gagner !





**Ah ! Quel nom **inouï** lui donnez-vous, seigneur ! (Voltaire)**

**"InOui":**

## Comment la SNCF explique le nouveau nom des TGV



## La SNCF tente de réconcilier ses clients avec le TGV

Il voulait rendre visite à sa famille à Orthez, il s'est finalement retrouvé à Paris. Un passager malvoyant partant de Bordeaux s'est vu conduire par la SNCF dans un train à destination de la capitale alors qu'il avait réservé ses billets via Accès Plus, "un service de l'opérateur ferroviaire spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap", raconte le journal *Sud-Ouest*.

L'homme s'est rendu compte de l'erreur de la SNCF lorsque le contrôleur a annoncé au micro: "Bienvenue dans ce train sans arrêt jusqu'à Paris Montparnasse". Il a rapidement été pris en charge. Arrivé à Paris vers 14 heures, il s'est vu remettre un billet pour retourner à Orthez où il est arrivé à 20 heures...

Dernièrement, une jeune femme en fauteuil roulant électrique avait traversé la France entière après avoir été oubliée dans un TGV. L'entreprise avait déploré une histoire "tout à fait malheureuse".

# Démantèlement du Service public SNCF !

## La nouvelle Bataille du Rail

### SNCF: des centaines de filiales pour mieux préparer le démantèlement du ferroviaire

**Droit privé, privatisation larvée et vente à la découpe**

**Course aux marges bénéficiaires**

**Moins de cheminots, plus de droit privé**

Des myriades de filiales ont été créées, en France comme à l'étranger, réduisant les salaires, flexibilisant l'organisation, entamant le contingent des cheminots sous statut. Malgré les discours enthousiastes sur les bénéfices de ce basculement pour les « consommateurs », la réalité qui se profile ressemble davantage à un service de transport au rabais, ainsi qu'à des conditions de travail fortement dégradées pour les salariés.

Keolis, Geodis, Ouigo, Ouibus, Voyages-sncf, Effia, Altameris, Arep, Systra... La liste des filiales de la SNCF, en France et à l'étranger, pourrait être déroulée à l'infini, ou presque. **Au nombre de 187, il y a dix ans, elles sont plus d'un millier aujourd'hui.** À travers elles, la SNCF est présente dans 120 pays.

En 2016, l'opérateur historique du train français réalisait un tiers de son chiffre d'affaires à l'international, contre 12 % il y a dix ans. « *Le décollage a été rapide et la perspective, d'ici à 2022, est d'atteindre 50 % de l'activité de la SNCF en France, 25 % en Europe et 25 % dans le reste du monde* », annonçait le 1er mai dernier Guillaume Pépy, le président du groupe, aux micros d'Europe 1.

La SNCF pourrait supprimer **9000 emplois d'ici à 2020**

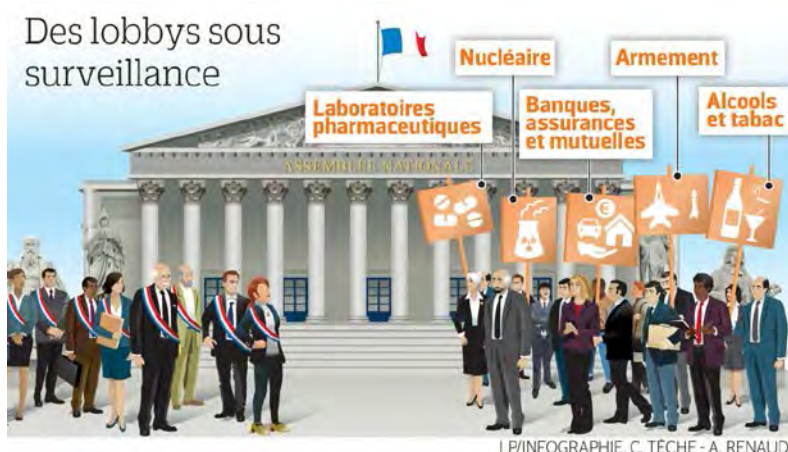


## Comment peut-on gouverner comme cela ?

Ils sont 30.000 à Bruxelles, 1.500 professionnels à Paris exerçant l'activité de lobbyiste, dont d'anciens hauts responsables et eurodéputés. Ils travaillent dans des cabinets spécialisés ou pour des grandes firmes, représentant les intérêts des grands groupes industriels : agro-alimentaires, énergie, armement, tabac, industrie pharmaceutique, les banques, assurances et mutuelles mais aussi les chasseurs, agriculteurs, ils offrent des déjeuners discrets ou des voyages d'études ou exotiques, pour arriver à leur fin, leur efficacité est parfois redoutable.

En 2014, la directive tabac de l'Union européenne a entraîné la mobilisation de plus de 200 lobbyistes et une opération de plus de 3 millions d'euros pour faire en sorte que la directive nuise le moins possible à leur chiffre d'affaire.

Certains députés et sénateurs reçoivent de nombreuses visites de ces lobbyistes. Les plus réceptifs reçoivent des amendements, déjà écrits par les lobbyistes, visant à modifier un texte de loi. Toujours en 2014, une quarantaine de députés s'attaquent à la hausse du prix du tabac : ils déposent chacun une vingtaine d'amendements, identiques mots pour mots... bizarre !



Les lobbyistes ne semblent pas avoir de frontières, en 2015 après avoir financé les campagnes de 162 membres du congrès américain, Google leur a demandé de faire pression sur l'Union Européenne, qui accuse le géant américain d'internet « d'abus de position dominante » qui pourrait lui valoir une amende de 6 milliards d'euros. L'affaire est toujours en cours et les lobbyistes toujours à la manœuvre !!

Les industriels de l'alimentaire ont lutté contre le code couleur de l'étiquetage nutritionnel sensé lutter contre les « 25 à 29 % d'adultes obèses en 2030 » en France. Cette directive a été battue en brèche par le Lobby de l'agro-alimentaire qui a complètement édulcoré cette mesure.

Au lendemain du Grenelle de l'environnement, les politiques et le plan « Ecophyto » juraient qu'ils allaient diminuer l'usage des produits phytosanitaires de 50 % pour 2018. L'usage des produits pesticides n'a cessé de progresser depuis 2014 et les abeilles en sont les premières victimes. Le lobby des pesticides a fait remettre à demain des décisions nécessaires pour la préservation de la santé publique et de l'environnement.

Mais attention ils peuvent être aussi très utiles, car fait en toute transparence, le lobbying est une activité nécessaire pour accélérer et faciliter la compréhension des sujets et c'est cette absence de transparence qui crée le soupçon !

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet dans le cadre d'une loi contre la corruption, les lobbyistes sont tenus de montrer « pattes blanches » : tout d'abord en inscrivant sur le tout nouveau registre de la haute autorité chacune de leur rencontre avec les parlementaires et membres de cabinet ministériel dans l'objectif de garantir aux citoyens la transparence dans l'élaboration d'une loi ou d'une décision gouvernementale. Mais cette information sur le registre restera floue, en effet, impossible de savoir auprès de qui, quand et à quel sujet ils auront tenté d'exercer leur influence. Les lobbyistes pouvant se contenter de cocher la case « invitation à des événements, rencontres ou activités promotionnelles ».

**Pas sûr que cette loi donne toute la transparence sur l'activité des lobbys !!**

## LE TEMPS DE LA RIPOSTE

Pas convaincus, quelles que soient leurs sensibilités politiques, les Français, dans leur ensemble, sont très loin de percevoir la réforme du Code du travail comme l'aurait sans doute souhaité le gouvernement. Pour commencer, ils contestent fortement la méthode Macron. Le recours aux ordonnances est rejeté par 66 % des sondés. Ces ordonnances sont le prolongement de la déconstruction du travail à laquelle nous assistons depuis une quinzaine d'années. Les objectifs sont toujours les mêmes, flexibiliser, faciliter les licenciements, remettre en cause le contrat de travail et surtout réduire les droits des représentants du personnel pour empêcher toute résistance dans l'entreprise.



- Le 12 septembre 10 000 manifestants ont battu le pavé au Havre
- Le 23 septembre 10 000 manifestants remettaient le couvert au Havre



A l'appel de la CGT, de Solidaires, de l'UNEF, de la FSU, nous étions 10 000 à être descendus dans la rue pour réclamer à Macron et au 1<sup>er</sup> ministre Édouard Philippe le retrait du projet d'ordonnances réformant le code du travail. Notre syndicat est très bien représenté dans le cortège, et nous sommes sûrement les plus bruyants (du fait de la machine à pétards...). Noyés dans la masse et plutôt discret quelques syndiqués FO, CFTC étaient présent. En queue de manifestation toujours aussi nombreux, les portuaires et dockers. Nous devons nous mobiliser, résister, manifester pour les empêcher de flexibiliser, précariser, de baisser les salaires et retraites

- Le 28 septembre plus de 500 retraités dont une quarantaine de cheminots retraités au Havre refusent la baisse des pensions

Une fois de plus le gouvernement s'attaque à notre pouvoir d'achat, aux services médicaux et sociaux. Macron et son 1<sup>er</sup> ministre Édouard Philippe vont augmenter la CSG de 6,6 % à 8,3 %, ce qui représente une perte de 204 euros pour une pension de 1200 euros par mois. Cette augmentation de CSG s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques, avec la CASA de 0,3 %, la suppression de la ½ part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions depuis plus de 4 ans. Et maintenant l'annonce de la réduction de 5 euros par mois de l'APL, qui visera notamment les retraités locataires.

Le gouvernement prévoit de prendre dans la poche des retraités pour donner aux riches. Baisse de l'ISF (l'impôt sur la fortune), en ne prenant plus en compte les actions et obligations qui représentent 90 % du patrimoine des plus riches, baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 %, cadeaux aux rentiers en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %.

**LES RETRAITÉ(E)S N'ONT PAS BESOIN D'EXPLICATIONS  
OU DE PÉDAGOGIE, ILS ONT BESOIN DE JUSTICE SOCIALE.**

## HAUSSE DE LA CSG

# Retraités: refusons de payer à la place des patrons

De jour en jour se dévoilent les mauvais coups préparés par Emmanuel Macron et ses ministres issus du parti de Sarkozy, placés aux postes clés.

Ils sont là «pour servir» a dit le président, le 3 juillet au congrès de Versailles. Servir les patrons assurément, comme le montre leur projet d'augmentation de la CSG pour 60 % des retraités.

On sait déjà que le nouveau président de la République veut précariser l'emploi. Il estime que la Loi El Khomri n'est pas allée assez loin dans ce domaine. Face à cette attaque, la Cgt a déjà prévu une journée d'action pour le 12 septembre. On sait aussi que Macron veut faire payer par les retraités les maigres augmentations de salaires qu'il préconise sans qu'il en coûte un euro aux patrons. D'où son idée de les financer par une augmentation de 1,7 % de la CSG pour environ 10 millions de retraités, tandis que les fonctionnaires, dépendants du budget de l'État, seront privés de toute augmentation de traitement.

### Inadmissible pour les retraités

Quelques retraités avec de toutes petites pensions ne paient pas la CSG. Quatre millions d'autres avec des pensions inférieures à 1 200 € net par mois paient un «taux réduit» de CSG égal à 3,8 % de leur pension brute. Ceux-là seraient exonérés de l'augmentation de la retenue supplémentaire de 1,7 %. Mais pour les 9 à 10 millions de retraités actuellement soumis à une retenue mensuelle de 6,6 %, elle va augmenter de 1,7 %, passant ainsi à 8,3 %. Cela se traduira par une baisse de la pension mensuelle de 34 € sur une pension brute de 2 000 €. Inadmissible alors que les pensions sont bloquées depuis quatre ans.

### Fantastique pour les patrons

Ces sommes supplémentaires prélevées sur les pensions seront utilisées pour compenser la suppression des cotisations chômage (2,4 %) et maladie (0,75 %) actuellement retenues sur le bulletin de paie des salariés. Du coup, sans rien coûter au patron, un salarié dont le salaire brut mensuel est de 2 000 € percevra 32,50 € de plus à la fin de chaque mois. Le retraité à 2 000 € bruts mensuels verra sa pension amputée de presque autant. Le cadre bénéficiant d'un salaire brut mensuel de 5 500 € bénéficiera d'une augmentation mensuelle de 87,50 €. Là, la baisse de trois pensions à 2 000 € bruts sera nécessaire pour augmenter le salaire d'un cadre de LVMH, de l'Oréal, de Dassault, de Altice-Télécoms ... sans qu'il en coûte un sou à Bernard Arnault, à la famille Bettencourt, à la famille Dassault, à Patrick Drahi dont les





fortunes cumulées et en augmentation constante s'élèvent à 118,5 milliards d'euros. Ainsi, le gouvernement accentue une nouvelle fois le transfert de financement de la Sécu vers l'impôt.

### Un projet machiavélique

Cette mesure figurait dans le projet d'Emmanuel Macron pour l'élection présidentielle, mais pas dans le livre programme qu'il a publié en novembre 2016, sous le titre « Révolution ». Il se contentait alors d'écrire: « je souhaite réduire les prélèvements sur les entreprises (...) je transformerai le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègement de charges et je déciderai d'autres allègements ou suppressions de cotisations sociales patronales ».

Mais alors, d'où est sortie cette idée politiquement machiavélique et juridiquement contestable puisqu'elle consiste à réduire autoritairement des pensions acquises légalement par des cotisants du temps de leur vie active?

En 2007-2008, la commission Attali composée d'ex-PDG de grandes entreprises et de dirigeants du Medef- dite « commission pour la libération de la croissance française » a édité un rapport, rédigé par Emmanuel Macron, pour Nicolas Sarkozy. On peut lire en page 210 : « accentuer les allègements de charges, en mettant en place une exonération totale des ex-cotisations sociales employeur au niveau du Smic pour toutes les entreprises. En conséquence, l'ex-part patronale des cotisations doit être récupérée et l'ex-part salariale des cotisations doit se traduire par une augmentation du salaire net. Cela revient à supprimer trois points de cotisations sociales en les finançant par 0,6 % de CSG et 1,2 point du taux normal de TVA ».

### Salariés, retraités, restons solidaires

L'Union confédérale des retraités CGT avait bien raison d'écrire dans un communiqué du 16 juin dernier: « prendre dans la poche des retraités pour donner aux salariés au nom de la solidarité intergénérationnelle, c'est vouloir ignorer que les retraités contribuent largement, quand ils le peuvent, aux dépenses de leurs enfants et petits-enfants (...) Mais c'est aussi la manière la plus odieuse de vouloir opposer les jeunes, les salariés aux retraités ». Nous avons donc de bonnes raisons de participer dès la rentrée à toutes les luttes contre les mauvais coups de la bande à Macron.

Article de GÉRARD LE PUILL

### LA CSG, COMBIEN ET POURQUOI ?

La CSG (Contribution sociale généralisée), instaurée par Michel Rocard en 1991, est prélevée à la source sur l'ensemble des revenus y compris ceux du patrimoine et des placements financiers.

L'objectif affiché alors était d'élargir l'assiette des cotisations sociales aux revenus du capital. Aujourd'hui, les trois quarts des recettes de la CSG sont issues des revenus d'activités. Elle finance l'assurance maladie, les prestations familiales et le fond de solidarité vieillesse.

De 1,1 % à sa création, elle atteint aujourd'hui 7,5 % sur les revenus d'activité, 6,2 % sur les revenus de remplacement et 6,6 % sur les pensions de retraite. Sachant qu'un taux réduit (3,8 %) est appliqué aux retraités dont les ressources annuelles sont de 10996 € à 14373 € pour une personne seule et 16868 à 22 051 € pour un couple. En deçà, ils en sont exonérés.

Avec ses 95 milliards récoltés en 2016, c'est la contribution directe la plus importante, dépassant l'impôt sur le revenu (72 milliards). Elle n'est pas déductible des revenus imposables, **on paie donc un impôt sur une somme non perçue!**

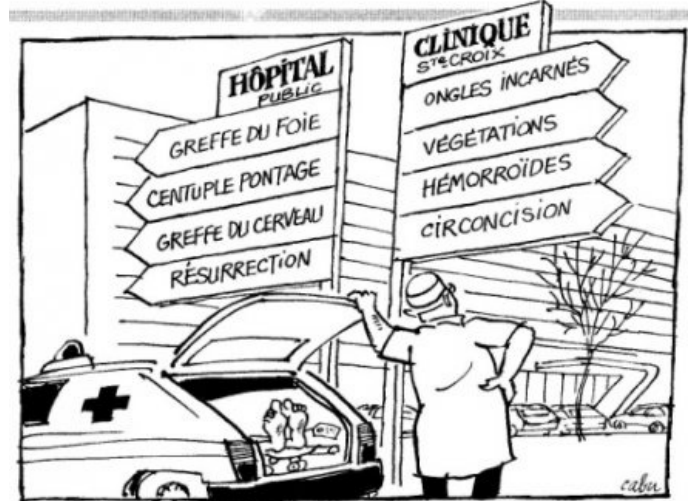
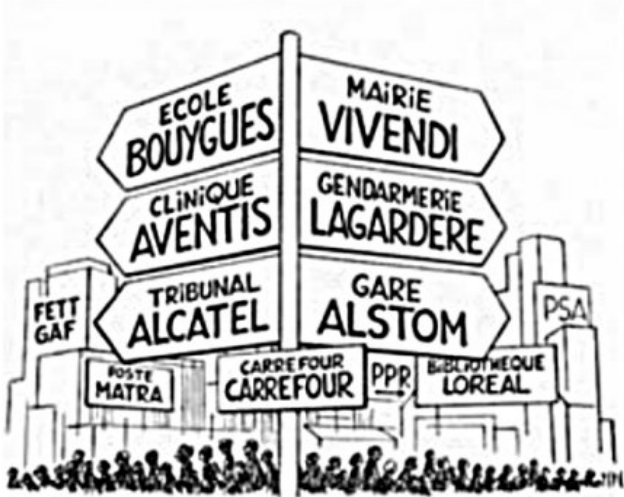
En 1996, le gouvernement lui a créé une petite sœur, la CROS (contribution pour le remboursement de la dette sociale), pour combler « le trou de la sécu », jusqu'en 2025. Avec un taux de 0,5 %, elle a un périmètre plus large de prélèvements incluant les indemnités journalières, les prestations familiales et locatives.

Article d'Y. B.

Extrait de l'article paru dans Vie Nouvelle N°200 juillet/août 2017

# Les projets MACRON

## de « transformation » du pays...



Laisse donc tomber  
les photographes.  
Traine pas Guillaume !  
t'as pas fini l'boulot !



# L'équipe à Macron...

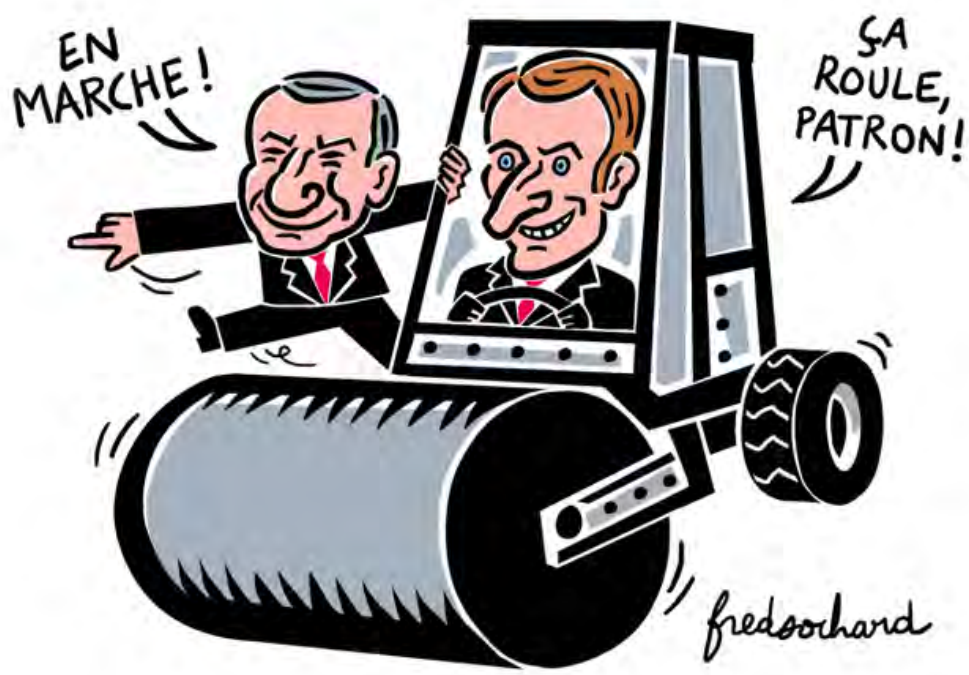


Le député Edouard Philippe  
1<sup>er</sup> ministre de Macron c'est :

- Mariage pour tous : abstention
- Loi de séparation bancaire : contre
- Loi sur la transparence de la vie publique : contre
- Loi contre la fraude fiscale : contre
- Loi relative au cumul des mandats : contre
- Loi sur la République numérique : abstention
- Loi relative à la corruption : contre

Les Vosges insoumises

**Belle arnaque...en marche**



## Pour un monde dénucléarisé.

Il est 8 h 15, ce 6 août 2017. Une minute de silence traverse le Mémorial de la Paix d'Hiroshima lors de la 72<sup>e</sup> cérémonie du bombardement nucléaire. Des dizaines de milliers de personnes, unies dans le souvenir, intériorisent, chacun à sa manière, l'horreur atomique. Beaucoup pensent à cette ville en ruine et à son dôme, au désastre humain sans précédent, au champignon causé par « Little Boy », aux



effets des radiations sur la santé ou sur l'écologie, d'autres pensent aussi à la vie, simplement, à celle des Hibakushas, les irradiés survivants de cette apocalypse. Ils sont ce que les rescapés des camps d'extermination sont à l'Holocauste. Ils sont moins de 200 aujourd'hui et âgés en moyenne de 81 ans. Toutes et tous écouteront la déclaration de la paix du maire d'Hiroshima, l'appel de la jeunesse ou encore la chanson de la paix, avec espoir, et conscients de la fragilité de ce monde. Mais tout cela est-il encore d'actualité ? Ce pacifisme mémoriel n'est-il pas menacé ? La menace nucléaire est une réalité bien concrète, citons la Corée du Nord non loin de là. C'est la sécurité internationale qui est menacée et la vie sur terre. L'arsenal nucléaire peut détruire notre humanité. Mieux vaut en être conscient.

Pourtant, le 7 juillet dernier, c'est de l'ONU qu'est venue la bonne nouvelle avec le vote sans appel pour un traité d'interdiction des armes nucléaires. Après les armes chimiques (1992), les mines antipersonnel (1999), les bombes à sous-munitions (2010), le monde s'est doté d'un droit nouveau en matière de sécurité internationale et de survie de son espèce. Nul n'empêche la France de ratifier ce traité pour s'engager vers la suppression de son arsenal. Avec une dépense nucléaire de 7 milliards par an prévue à partir de 2020, le combat n'est pas gagné. Toutes et tous reconnaissons les faiblesses des traités mais la force principale de ce dernier texte réside maintenant dans son existence juridique reconnaissant la sécurité internationale comme un bien commun de l'humanité.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde », disait Nelson Mandela. Faudrait-il ajouter, l'éducation à la culture de paix. C'est le principe unanimement approuvé lors du plan d'action « Une paix mondiale durable » (2017-2020), de la 9<sup>e</sup> conférence des Maires pour la Paix, qui s'est réunie à Nagasaki du 8 au 10 août 2017. L'éducation à la culture de paix est un outil du développement local et un vecteur de paix et de sécurité internationale. L'objectif est de promouvoir une mobilisation pour le désarmement général, et nucléaire en particulier. Beaucoup se moqueront encore d'un nouvel appel à la paix. Ils trembleront, maintenant que la bombe nucléaire devient le joujou préféré de deux enfants irresponsables dans la cour de récréation internationale. Cet appel à la paix est d'une actualité brûlante alors que la question du désarmement nucléaire est posée. Il faut construire des villes sûres et résilientes pour faire face au terrorisme, à la crise des réfugiés, à la pauvreté, aux violences urbaines ou encore aux discriminations.

# Lu dans la presse...

**Fais ce que je te dis ! Fais pas ce que je fais !**

## NON A L'ASSISTANAT !



Laurent Wauquiez a déjà cumulé en toute légalité 13 ans de droits à la retraite pour seulement deux mois passés au Conseil d'État. Il a commencé sa carrière en avril 2001, il est promu maître des requêtes en avril 2004. Un poste qu'il n'occupe que deux petits mois, puisqu'il décide ensuite de se consacrer à la vie politique et à la campagne législative partielle de 2004 en Haute-Loire. Date à laquelle, il devient député. L'ancien ministre s'est alors "mis en détachement" de ses fonctions au Conseil d'État. Un statut réservé aux promotions de grade (comme maître des requêtes) qui lui offre un double avantage : premièrement, ce statut lui garantit une "roue de secours" en cas de défaite électorale, mais il lui permet également de cotiser des points de retraite. Un arrêté pris le 4 septembre 2017 et publié au Journal officiel (JO) explique même que ce détachement "sera effectif jusqu'en 2022". Au final, l'ancien ministre pourrait en profiter pendant encore cinq ans. Cette pratique est prohibée pour les

ministres et les parlementaires depuis les lois relatives à la transparence publique de 2014. Elle reste cependant légale pour les autres élus, comme les présidents de région. Laurent Wauquiez n'a cependant quitté le palais Bourbon qu'en juin dernier. Mais la loi ne s'applique qu'aux ministres et aux parlementaires "à compter du premier renouvellement de l'assemblée (...) suivant le 31 mars 2017". Rien d'illégal donc, mais la situation pourrait avoir du mal à passer d'un point de vue moral, surtout pour un homme politique qui dénonce en permanence l'assistanat. Il n'est pas le premier ciblé pour ce procédé : en 2014, l'hebdomadaire Marianne avait ainsi révélé que François Hollande était en détachement de la Cour des comptes depuis plus de 30 ans. D'autres politiques cumulent également leurs droits à la retraite avec leurs indemnités d'élus.

**Comment peut-on encore demander aux travailleurs de faire des efforts, alors que dans le même temps, certains politiques abusent outrageusement du système!!**

## « Cher » Congrès !!

Le Congrès de Versailles, réuni début juillet par Emmanuel Macron, a coûté au total 292.824 euros au Parlement. Ce coût est partagé entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le chef de l'État avait convié le 3 juillet les 577 députés et 348 sénateurs à Versailles pour son premier discours de politique générale, boycotté par un certain nombre d'élus communistes et FI. Il a confirmé un certain nombre de réformes institutionnelles comme la réduction d'un tiers du nombre de parlementaires, dont une partie devrait être élus à la proportionnelle. Il a promis à cette occasion de revenir " tous les ans " devant le Congrès pour " rendre compte " de son action.

**Et les caisses de l'état sont vides pour satisfaire nos revendications !!**



# START UP : Enfer ou Paradis !?!

Voilà plusieurs années que les Start Up<sup>1</sup> sont considérées comme des lieux où règnent le modernisme, l'intelligence et la fraternité.

Certains ont gratté ce vernis en se faisant embaucher en tant que collaborateurs de plusieurs Start Up, pendant 4 ans. Voici quelques extraits de leur vision de l'entreprise.



Après l'excitation liée à ces entreprises révolutionnaires et leur management du bonheur. Derrière la mise en scène millimétrée, il y a un monde brutal où règne, en maître, le bon vieux modèle de l'exploitation du travail par le capital. Le rabaissement des individus est la norme, le sexisme rien de grave, les tâches sont abrutissantes, l'urgence est la règle, l'encadrement omniprésent et les sourires artificiels...

Le modernisme c'est pouvoir venir avec son chien, remplir le frigo de choses bio ou à la mode, pour donner l'impression d'être des pionniers et c'est pareil pour les team-bonding (renforcer l'esprit d'équipe par des jeux de management) des after-work : (ces apéros entre collègues et patrons où l'on prend des selfies qui sont diffusés sur les réseaux sociaux.)

Le management : une nouvelle forme de manipulation, une prise de pouvoir qui touche particulièrement les jeunes embauchés. On vous matraque qu'ici c'est le Nouveau Monde, que l'on est en train d'inventer une nouvelle manière de travailler. Les employés sont infantilisés par ces chefs maniaques, phobiques, obsédés par le court terme.

Dans de nombreuses Start Up, le patron, est la vraie figure emblématique du chef, il est considéré comme un messie, il est intouchable, il regarde les employés de haut, ne connaît pas leur prénom et ne se gêne pas pour étaler son niveau de vie. Il poste beaucoup de photos sur les réseaux sociaux et les envoie par mail à ses collaborateurs, il s'y montre dans les aéroports, soi-disant pour négocier des contrats pour l'entreprise.

Sont-ils convaincus de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent : Est de la mégalomanie ? Il est vrai qu'ils ont tellement le vent en poupe, ce n'est plus les grands patrons d'il y a 20 ans qui avaient mauvaise presse. Aujourd'hui tout le monde les encense, les socialistes comme la droite, les jeunes comme les vieux.



Des témoignages contre la culture de la Start Up restent rares ? Pourtant beaucoup de jeunes embauchés souffrent, précaires, ils jonglent entre périodes d'essai, CDD et salaire de misère. Les employés de Start Up se rendent bien compte que ce n'est pas normal, mais ils se disent que c'est peut-être seulement dans cette boîte-là, ou que c'est une jeune Start Up, donc qu'elle peut faire des erreurs. Ceux qui souffrent n'en parlent pas forcément, il préfèrent démissionner.

Un autre écrivain raconte les problèmes des quinquagénaires dans ces entreprises, il y dénonce le jeunisme exagéré et le manque de maturité.

Mais aussi les problèmes de sexisme, certaines Start Up développent des modèles qui enferment et séparent les deux sexes avec beaucoup de clichés. Les discriminations sont monnaie courante. La place de PDG est rarement attribuée à une femme et d'autres ne sont attribués pour ainsi dire qu'à des femmes : DRH, secrétaires avec évidemment des différences de salaire suivant le sexe.

## Quel sera l'avenir de cette illusion ?

Freud a écrit un livre sur la religion, qui s'appelle « L'Avenir d'une illusion ». Même s'il est un peu dépassé - il a 100 ans ou presque - le titre est très beau. En fait, il aurait pu écrire quelque chose avec le même titre pour parler de ces Start up. Ça aurait collé. Parce qu'on peut se demander quel est l'avenir de cette illusion-là ? En a elle-même un ?

1- Le mot startup est un mot anglais d'origine américaine, ellipse de startup company. Il est composé de start (commencer, en anglais) et d'up, notion de hauteur, d'élévation. Il s'agit donc littéralement d'une « société qui décolle ».

Une startup, ou jeune pousse, est une jeune entreprise innovante à fort potentiel de croissance qui fait souvent l'objet de levées de fonds. On parle également de startup pour une entreprise en construction qui n'est pas encore lancée sur le marché commercial (ou seulement à titre expérimental). Elle est en phase plus ou moins longue de développement d'un produit, de test d'une idée, de validation d'une technologie ou d'un modèle économique. Le risque d'échec est supérieur à celui des entreprises traditionnelles du fait des petites tailles et du manque de visibilité de ces structures.



**Extraits d'un article de Juliette Montigny sur un livre de Mathilde Ramadier « L'enfer des Start Up »**



## Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités-e-s CGT

### ***Forte mobilisation des retraité-e-s dans tout le pays !***

Il n'y a guère que la Préfecture de police de Paris pour nier l'évidence. Les retraités se sont fortement mobilisés dans tout le pays. Certaines villes ont rassemblé jusqu'à trois fois plus de manifestants que dans les précédentes manifestations. C'est un véritable succès qui a d'ailleurs trouvé un large écho dans les médias et fait débat dans tout le pays.

Les retraités étaient 10 000 à Paris avec les responsables des 9 Organisations syndicales en tête de la manifestation. Ils étaient encore 3 000 à Lyon, 4 000 à Toulouse, 3 000 à Marseille, 3 000 à Bordeaux. Des villes plus modestes ont rassemblé, elles aussi, très largement. Ainsi ils étaient 400 à Rochefort, 500 à Saintes, 500 à Bourgoin. Plusieurs manifestations ont rassemblé 2 500 retraités dans le Finistère. Le recensement exhaustif des manifestations est en cours.

Même si la convergence des salariés actifs, mobilisés sur leurs propres revendications, a contribué à faire grandir les cortèges, la mobilisation des retraités a été très supérieure à ce que nous avons observé ces 3 dernières années. Elle est le fait de la politique que le Président Macron et son Gouvernement veulent imposer aux retraités, notamment avec la hausse de la CSG annoncée et déjà une année "blanche" pour la hausse des pensions en 2018. La hausse de + 0,8 % des pensions au 1<sup>er</sup> octobre, pour l'année 2017, ne fait que compenser l'inflation des seuls 12 derniers mois et est loin de compenser la perte de pouvoir d'achat des retraités et l'est d'autant moins avec... la hausse de la CSG.

A nos demandes répétées de rendez-vous, le Président de la République a répondu en nous renvoyant à Madame Buzyn, Ministre de la Santé et des Solidarités. La rencontre s'est tenue jeudi 28 septembre avec l'ensemble des Organisations syndicales. L'échange avec la Ministre confirme que les retraités n'ont pas de Ministre de tutelle, ni d'interlocuteur pour être entendus.

L'Intersyndicale des 9 va se revoir très rapidement pour proposer le prolongement de l'action.

*Montreuil, le 29 septembre 2017*



# 26 ans de CSG

100 ans de lutttes



La contribution sociale généralisée (CSG) a été mise en place par le gouvernement Rocard dans le cadre de la loi de finances de 1991. Il s'agit d'un véritable impôt, destiné à « financer » la protection sociale. Les gouvernements successifs et le patronat ont justifié sa création par l'idée que le niveau trop élevé des cotisations sociales – rebaptisées charges sociales – constituait une des principales causes du chômage. Il leur fallait donc les réduire, voire, à terme, les faire disparaître.

Sur ce point, il n'est pas inutile de rappeler la position de notre fédération dans La Tribune des cheminots d'octobre 1990 : « Cette réforme, disions-nous, est un véritable poison qui sera insufflé chaque année à dose de plus en plus mortelle dans la veine de la Sécurité sociale. ».

Nous pressentions que la création de la CSG mettrait en cause une des plus grandes conquêtes sociales et démocratiques du XXe siècle, pour lui substituer un régime de solidarité minimum d'assistance aux plus défavorisés, financé par l'impôt. L'objectif final était déjà d'en finir avec le financement fondé sur les richesses

créées dans l'entreprise.

Depuis 1993, pas moins de 82 mesures d'exonération ont été mises en oeuvre, tandis que le taux de la CSG s'est envolé, passant de 1,1 % en 1991 à 7,5 % en 1998. La dette de la Sécurité sociale s'accroissant, une nouvelle ponction dans les revenus des citoyens est intervenue avec la création, en 1996, de la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), dont le taux a été fixé à 0,5 % des revenus bruts.

Malgré la création de ces taxes et les exonérations successives, le chômage n'a cessé d'augmenter! C'est dire la pertinence du diagnostic!

Les propositions du gouvernement Macron de diminuer les cotisations et d'augmenter la CSG de 1,7 % vont dans le même sens et ne manqueront pas d'aggraver la situation. Autant de « bonnes raisons » de s'y opposer.

**Claude Marache**, membre du bureau de l'IHS.

La Tribune des cheminots, n° 678, octobre 1990. Coll. IHS-CGT cheminot.

# De tout,

**La SNCF ne s'éloigne-t-elle pas de sa fonction première ? A savoir assurer le transport de voyageurs sur tout le territoire et en toute sécurité. En effet, sa filiale Ouibus propose un service pour garder votre animal de compagnie. Afin que vous puissiez partir sereinement en voyage ... ! Tapez OuiCroquette !**

## Nos patrons souffrent...

P.GATTAZ, le patron du MEDEF, vient de faire une offre d'achat... de la modeste somme de 11 millions d'euros pour le château de Sannes, situé dans le Lubéron, 2120 mètres carrés de surfaces habitables, 6 suites, un jardin à la française, 2 piscines, 35 hectares de vignes et même un moulin à vent !

**Il faut mener à bien cette réforme du code du travail pour alléger les charges de ces pauvres gens !!!**

## Ne sortez plus votre carte vitale ! Sortez votre carte bleue !!

Les tarifs de consultations des médecins généralistes pour les pathologies lourdes vont bientôt être revalorisés. A partir du 1er novembre 2017, les tarifs des consultations dites complexes (46 euros) et très complexes (60 euros) seront appliqués à de nouvelles pathologies. Ces suivis : Asthme, obésité de l'enfant, annonces de cancer, longue visite chez un patient atteint d'Alzheimer...

Parfois pratiqués par des spécialistes, certaines consultations pourront, dans certains cas, être réalisées par le médecin généraliste, en vertu d'une décision de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) parue au Journal officiel le 12 septembre dernier.

**Et c'est qui qui creuse le trou de la sécurité sociale !?!**

## Le Pouvoir d'achat pour les autres !!

Un Français sur trois connaît des fins de mois difficiles et un sur quatre est en difficulté financière. La situation financière des Français demeure fragile. Il manque 484 euros, en moyenne, chaque mois aux Français, pour vivre confortablement. Près d'un Français sur trois (30%) est à découvert au moins une fois tous les trois mois. En outre, 45% des Français déclarent vivre mal, dont près d'un tiers (31%) estime vivre de plus en plus mal, 9% considérant qu'ils sont en train de devenir pauvres et 5% considérant déjà vivre dans la pauvreté.

(Source édition 2017 du baromètre Cofidis-CSA).

**Il est certain que nous ne sommes pas sur le même pied d'égalité que les pharmaciens et les médecins !!**

# Un peu !

# Brèves de la section

## Commission Loisirs



### CER sous-commission Le Havre...

Soirée cinéma diffusion du film La Sociale, salle Rémy Duponchel, le vendredi 13 octobre 18h00, entrée gratuite, restauration sur place.



### CER sous-commission Le Havre bis...

Soirée beaujolais nouveau avec repas pot au feu, salle Rémy Duponchel, le jeudi 16 Novembre 19h00, 15 euros par personne s'inscrire à l'antenne CER du Havre.

## La vie de la section

### ↳ Repas Fraternel Section Retraité(e)s...

Le vendredi 27 Octobre 12h00, salle Rémy Duponchel. Pot au feu 15 euros, inscription auprès de Jean Louis Dupont 06 33 71 53 06, Jean marie Page 06 12 47 90 97, Pierre Barbay 06 87 07 64 98 ou lors des permanences de la section retraité(e)s le jeudi après-midi à Franklin.



### ↳ Continuité syndicale... Ils nous rejoignent...adhérents actifs, adhérents retraités !



**Loïc Leroi**, après un rapide passage à la traction dans le début des années 80, il a effectué l'ensemble sa carrière à l'équipement. « Un grand UFCM », dans notre section, quel honneur pour nous !

### ↳ Bon rétablissement

Le bureau de la section souhaite un bon rétablissement, dans la mesure du possible, à tous les adhérents(tes) et leurs proches ayant actuellement des problèmes de santé.

**Syndicat CGT des Cheminots du Havre  
Section des Retraités et Veuves**

119 Cours de la République 76600 Le Havre  
Courriel: [chemretraites.lehavre@wanadoo.fr](mailto:chemretraites.lehavre@wanadoo.fr)  
Blog: <http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com>  
Tél: 0235253975 (poste114)  
Permanences tous les jeudis de 14h30 à 17h00

## Unis dans la différence

